

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

**CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE EXTRAORDINAIRE
ORDRE DU JOUR
29 DÉCEMBRE 2020**

- 1 OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL
- 2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 Aucun
- 4 PÉRIODE DE QUESTIONS (d'intérêt général)
 - 4.1 Aucun
- 5 SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 5.1 Adoption - Mise à jour du plan de sécurité civile
- 6 SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1 Positionnement - Abaissement des taux d'intérêts
- 7 POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE
 - 7.1 Adoption - Règlement no.490 - Décrétant des travaux de voirie et un emprunt de 658,429\$ en attendant le versement d'une subvention de 658,429\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet accélération des investissements sur le réseau routier local
 - 7.2 Adoption - Règlement no.491 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2021
 - 7.3 Avis de motion - Règlement no.492 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 5 de la Grande Décharge des Terres Noires
 - 7.4 Avis de motion - Règlement no.493 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 7 de la Grande Décharge des Terres Noires
 - 7.5 Avis de motion - Règlement no.494 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau Nord
- 8 SERVICE D'URBANISME & ENVIRONNEMENT
 - 8.1 Aucun
- 9 TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1 Aucun
- 10 LOISIRS, CULTURE & FAMILLE
 - 10.1 Nomination - Comité MADA
- 11 DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS
 - 11.1 Aucun
- 12 VARIA
 - 12.1 Aucun
- 13 PÉRIODE DE QUESTIONS
 - 13.1 Aucun
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN-DE-NAPIERVILLE

À la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le Mardi, le 29 décembre 2020 à 18h30 au 121, rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville.

À laquelle sont présents :

Monsieur Jean Cheney, maire
M. Jean-Marie Mercier conseiller poste #2
M. Martin Van Winden conseiller poste #3
M. Maurice Boissy conseiller poste #4
M. Jérémie Letellier conseiller poste #6

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jean Cheney;

Est également présent :

Monsieur James L.Lacroix, Directeur général & secrétaire-trésorier

Absence motivée:

M. Michel Monette conseiller poste #1
Mme Carole Forget conseillère poste #5

2020-12-316 **OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

Sur proposition de M. Maurice Boissy,
Appuyé par M. Jean-Marie Mercier, il est résolu :

Que la séance du conseil soit ouverte à 18h30.

ADOPTÉE

2020-12-317 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur proposition de M. Jérémie Letellier,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté..

ADOPTÉE

SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-12-318 **Adoption - Mise à jour du plan de sécurité civile**

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-12-03 adoptée par le conseil municipal de Napierville;

CONSIDÉRANT que les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c.S-2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

CONSIDÉRANT que la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistre;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de Napierville reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

CONSIDÉRANT que cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

CONSIDÉRANT que les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre.

Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville

Il est proposé par M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'adopter la mise à jour du plan de sécurité civile transmis par le conseil municipal de Napierville par le biais de la résolution no.2020-12-03.

De nommer Monsieur James L.Lacroix en tant que responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile pour la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville.

D'abroger tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

De transmettre la présente résolution au conseil municipal de Napierville.

ADOPTÉE

SERVICE ADMINISTRATIF, GREFFE & RESSOURCES HUMAINES

2020-12-319 Positionnement - Abaissement des taux d'intérêts

CONSIDÉRANT les mesures extraordinaires concernant la situation du COVID-19 dont l'abaissement des taux d'intérêts à 0% pour toutes taxes impayées;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville désire alléger le fardeau fiscal pour ses contribuables en diminuant le taux d'intérêt quant aux circonstances exceptionnelles liées au COVID-19;

CONSIDÉRANT que l'article 981 du Code municipal du Québec permet au conseil de fixer le taux d'intérêt autre par résolution;

Il est proposé par M. Jérémie Letellier,
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

De décréter l'abaissement des taux d'intérêts pour comptes impayés à 0% jusqu'à la séance régulière du conseil du 8 juin 2021.

ADOPTÉE

POLITIQUE & RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

2020-12-320 Adoption - Règlement no.490 - Décrétant des travaux de voirie et un emprunt de 658,429\$ en attendant le versement d'une subvention de 658,429\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet accélération des investissements sur le réseau routier local

CONSIDÉRANT que ce règlement est adopté conformément, notamment, au deuxième alinéa à l'article 1061.1 du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que la confirmation de la subvention du ministère des Transports datée du 21 septembre 2020, afin de permettre des travaux de réfection du rang des Patriotes Sud et des montées de l'École et Castagne ;

CONSIDÉRANT que la subvention est versée sur une période de 10 ans;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire d'emprunter la somme de 658,429 \$;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance extraordinaire du conseil tenue le 28 décembre 2020 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

Il est proposé par M. Martin Van Winden
Appuyé par M. Maurice Boissy et résolu :

D'adopter le règlement no.490 décrétant des travaux de voirie et un emprunt de 658,429\$

en attendant le versement d'une subvention de 658,429\$ dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale, volet accélération des investissements sur le réseau routier local.

ADOPTÉE

2020-12-321 Adoption - Règlement no.491 - Décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2021

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021;

CONSIDÉRANT qu'afin de se procurer les sommes nécessaires pour réaliser ces prévisions budgétaires, il est requis de décréter par règlement les différentes taxes et tarifications ainsi que leur mode de paiement pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ., c.F-2.1) et relatives à la possibilité d'imposer différents taux de la taxe foncière générale en fonction des catégories d'immeubles;

CONSIDÉRANT les dispositions contenues à la Loi sur la fiscalité municipale (RLRQ., c.F-2.1) permettant d'imposer une tarification pour financer différents biens, services ou activités;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été déposé lors de la séance régulière du conseil du mois de décembre 2020;

CONSIDÉRANT qu'un projet de règlement a été adopté lors de la séance régulière du conseil du mois de décembre 2020;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir reçu une copie du présent règlement au moins deux jours avant la séance du conseil, l'avoir lu et dispensent l'assemblée de la lecture du présent règlement;

Il est proposé par M. Jean-Marie Mercier
Appuyé par M. Jérémie Letellier et résolu :

D'adopter le règlement no.491 décrétant l'imposition des taux de taxation et la tarification de différents services municipaux pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2020-12-322 Avis de motion - Règlement no.492 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 5 de la Grande Décharge des Terres Noires

Maurice Boissy Jean Cheney CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Monsieur Maurice Boissy dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.492 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 5 de la Grande Décharge des Terres Noires,

Monsieur Maurice Boissy effectue le Dépôt du projet de Règlement no.492 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 5 de la Grande Décharge des Terres Noires

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

**Procès-verbal du conseil municipal de la Municipalité
de Saint-Cyprien-de-Napierville**

ADOPTÉE

2020-12-323 Avis de motion - Règlement no.493 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 7 de la Grande Décharge des Terres Noires

Jérémy Letellier Jean Cheney CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Monsieur Jérémy Letellier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.493 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 7 de la Grande Décharge des Terres Noires,

Monsieur Jérémy Letellier effectue le Dépôt du projet de Règlement no.493 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien de la branche 7 de la Grande Décharge des Terres Noires

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

ADOPTÉE

2020-12-324 Avis de motion - Règlement no.494 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau Nord

Jean-Marie Mercier Jean Cheney CONFORMÉMENT à l'article no.445 du *Code Municipal du Québec*, Monsieur Jean-Marie Mercier dépose un avis de motion que, lors d'une future séance du conseil, sera adopté, avec dispense de lecture le Règlement no.494 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau Nord,

Monsieur Jean-Marie Mercier effectue le Dépôt du projet de Règlement no.494 - décrétant un mode de tarification pour les travaux d'entretien du cours d'eau Ruisseau Nord

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, le responsable de l'accès aux documents de la Municipalité délivrera une copie du règlement à toute personne qui en fera la demande dans les deux jours ouvrables précédant la tenue de la séance lors de laquelle il sera adopté.

CONFORMÉMENT à l'article 356 de la Loi, des copies du règlement seront mises à la disposition du public pour consultation dès le début de la séance lors de laquelle il sera adopté.

ADOPTÉE

LOISIRS, CULTURE & FAMILLE

2020-12-325 Nomination - Comité MADA

CONSIDÉRANT la résolution no.2020-10-239 déclenchant le début d'un processus d'élaboration d'une politique MADA ainsi que la création d'un comité de pilotage;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer les membres de ce comité de pilotage par résolution;

Il est proposé par M. Jérémy Letellier
appuyé par M. Jean-Marie Mercier et résolu :

De nommer Madame Claire Desrochers sur le comité de pilotage du processus

d'élaboration d'une politique MADA.

ADOPTÉE

DEMANDE ADRESSÉE AUX CONSEILLERS

2020-12-326 École de golf Jean-Pierre Corriveau 2021 - Demande de soutien

CONSIDÉRANT une demande d'aide financière pour les enfants inscrits à l'école de golf Jean-Pierre Corriveau pour l'année 2021;

CONSIDÉRANT que l'aide accordée consiste au remboursement des frais d'inscription pour les résidents de la Municipalité de Saint-Cyprien-de-Napierville;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil souhaitent obtenir un supplément d'information dans le cadre de ce dossier;

Il est proposé à l'unanimité des conseillers présents :

De rembourser un montant maximal de 200\$ par enfant inscrit à l'école de golf Jean-Pierre Corriveau pour l'année 2021.

ADOPTÉE

2020-12-327 LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de M. Martin Van Winden,
Appuyé par M. Maurice Boissy, il est résolu :

Que la séance du conseil soit levée à 18h35.

ADOPTÉE

JEAN CHENEY
MAIRE

JAMES LANGLOIS-LACROIX
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER